 

INFORMATIONS

Conditions d'adhésion et Cotisation 2022

au Groupement des Entraineurs Francophones d’Athlétisme (GEFA)

Cher Entraîneur,

Que vous soyez ancien membre GEFA diplômé, ou entraîneur actuel diplômé(e) (minimum niveau initiateur) repris sur les listes de la LBFA, ou régent(e) / licencié(e) en éducation physique en activité dans un club de la LBFA, ce mot s’adresse à vous.

**Les objectifs du GEFA sont :**

* Faire entendre les attentes des entraîneurs et créer un lien entre eux et la LBFA
* Favoriser l’amélioration des connaissances par :
  + La mise sur pied de séances d’information, de formations continuées
  + L’organisation de colloques, de conférences, ……

**Qu’offre le GEFA :**

* L’accès gratuit ou une réduction sur les frais de participation aux colloques et séminaires organisés par le GEFA ;
* La gratuité de l’entrée pour entraîner de novembre à mars dans la salle d’athlétisme de Louvain-la-Neuve pendant les heures LBFA ;
* L’accès gratuit sur tous les sites (stades) de compétitions indoor et outdoor, à l’exception de quelques meetings tels le Mémorial Van Damme et la Nuit de l’athlétisme ;
* L’abonnement gratuit à la revue « ZATOPEK » (4 parutions/an) ;
* En exclusivité pour les membres du GEFA, l’abonnement AEFA. Depuis trois ans, suite à un partenariat exceptionnel entre le GEFA et l’AEFA, la revue AEFA est incluse dans la cotisation GEFA.

Pratiquement, toute cotisation GEFA 2022 de 45€, payée avant le 31 janvier 2022, offrira la revue AEFA qui est trimestrielle (4 parutions/an). Elle comprendra le 4e numéro 2021 et les 3 premiers numéros de 2022. Le dernier numéro de 2022 sera compris dans la cotisation 2023.

**Paiement :** La cotisation pour l’année 2022 s’élève à **45€** à verser sur le compte IBAN :

BE38 0682 3874 0972 avec la mention : Cotisation GEFA 2022 + Nom et Prénom.

Nous espérons, cher entraîneur, vous compter bientôt parmi nous et répondre aux mieux à vos demandes et à vos attentes.

***Ensemble, garantissons la qualité de l’encadrement.***

Le Comité GEFA / LBFA

 

INFORMATIONS

Conditions d'adhésion et Cotisation 2022

au Groupement des Entraineurs Francophones d’Athlétisme (GEFA)

**Bulletin à renvoyer à la LBFA**

Avenue de Marathon, 119D à 1020 Bruxelles | E-mail : [frederique.deroubaix@lbfa.be](mailto:frederique.deroubaix@lbfa.be)

*À compléter par les nouveaux membres et pour les membres actuels si vos coordonnées ont changé depuis 2021. Merci.*

**Conditions d’admission : Chapitre XV statuts ROI**

15.1.1. Le Groupement des Entraîneurs Francophone d’Athlétisme se compose de personnes occupant ou ayant occupé un poste d’entraîneur dans un cercle de la L.B.F.A. **et** qui sont titulaires, soit d’un brevet en athlétisme (minimum niveau initiateur), soit d’un diplôme de régent ou de licencié en éducation physique actif dans un club. Le comité dudit groupement se réserve le droit d’accepter toute personne.

**NOM** : ………………………………………….. **NOUVEAU MEMBRE** : OUI - NON

**PRENOM** : …………………..………………… **DATE DE NAISSANCE** : ………………

**ADRESSE** : ………….………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………..

**E-MAIL** : ……………………………………………………………………………………….

**TEL/GSM** : ……………………………………………………………………………………

**CLUB D’AFFILIATION** : ………..……..

**DIPLÔME(S)** : *Merci de joindre une copie du/des diplôme(s) pour les nouveaux adhérents*

* LBFA-ADEPS : OUI - NON NIVEAU : ……………….
* EDUCATION PHYSIQUE : OUI – NON NIVEAU : RÉGENT/BACHELIER

LICENCIÉ/MASTER

Je m’inscris au GEFA pour l’année 2022 et je verse la somme de 45€ sur le compte IBAN :   
BE38 0682 3874 0972, avec la mention : Cotisation GEFA 2022 + Nom et Prénom